

En 2016, le FPSPP a dirigé plus de la moitié de ses moyens vers les demandeurs d'emploi

28 Mars 2018



© Adobe Stock

Le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) a remis, lundi 26 mars, aux députés et sénateurs, la 2^{ème} édition de son rapport d'activités.

La publication de ce document de plus 180 pages a été avancée de six mois compte tenu de l'examen prochain du projet de loi sur la formation professionnelle.

La première édition de ce bilan, réalisé tous les deux ans, avait été remise aux élus en octobre 2016. « Les débats vont s'ouvrir. Il est important que l'ensemble des parlementaires aient connaissance de ce que font les partenaires sociaux », explique Pierre Possémé, président du FPSPP.

692 millions d'euros alloués aux chômeurs

Les tendances observées dans la première édition se confirment. En 2016, plus de la moitié des engagements du FPSPP (54 %) a été orientée vers des actions en faveur des demandeurs d'emploi. Cette part a augmenté de deux points en un an. Elle n'était que de 35 % à la création du fonds en 2009, rappelle son président.

Dans le détail, sur un total de 1,3 milliard d'euros engagés en 2016, 692 millions ont été mobilisés en faveur de ce public, au titre des actions visant à favoriser les transitions professionnelles (parcours des demandeurs d'emploi) ou l'insertion dans l'emploi (contrat de professionnalisation ou préparation opérationnelle à l'emploi).

360 000 salariés formés

Dans le même temps, le fonds a continué à allouer des moyens aux salariés des petites entreprises. Cet effort s'est traduit par une hausse de près de 30 % du nombre de personnes formées entre 2014 et 2016. Au total, le FPSPP a financé la formation de plus de 530 000 personnes en 2016, dont 360 000 salariés. Les actions mises en œuvre grâce à ses ressources ont permis à 160 000 personnes de décrocher une certification et 120 000 d'accéder à un emploi.

Le rapport remis aux parlementaires fournit un éclairage sur les actions des partenaires sociaux en faveur des publics éloignés de l'emploi avec le certificat CléA, ou des employeurs qui doivent relever le défi des transformations économiques. En quatre ans, les partenaires sociaux ont alloué plus de 360 millions d'euros à des formations dans le cadre des programmes Mutations économiques et technologiques (Mutéco).

[Télécharger le rapport d'activités 2018 du FPSPP](#) [1]

Estelle Durand ([Centre Inffo](#) [2] pour Défi métiers)

Tags : [FPSPP](#) [3] | [demandeurs d'emploi](#) [4] | [cléA](#) [5] | [POE](#) [6] | [contrat de professionnalisation](#) [7]